

## BULLETIN D'ADHESION

### ADHESION – GROUPE DE COPROPRIETAIRES

*Nous vous remercions de compléter ce bulletin. A réception, nous vous ferons parvenir un appel de cotisation pour règlement. Après paiement de la cotisation annuelle, vous recevrez le contrat définitif.*

**Ce type d'adhésion ne peut être souscrit par le Conseil Syndical qui bénéficie d'une formule spécifique.**

### RENSEIGNEMENTS RELATIFS À LA COPROPRIETE

Nom de la copropriété : .....
Nombre de lots (logements, bureaux et commerces) : .....
Adresse : .....
Code Postal : ..... Ville : .....
Président du Conseil Syndical : .....
Nom du syndic de copropriété : .....
Adresse mail : .....
Adresse : .....

### RENSEIGNEMENTS RELATIFS À LA PERSONNE REFERENTE

Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
Code Postal : ..... Ville : .....
Tél. fixe : ..... Tél. port : .....
Adresse mail : .....
Profession (si retraité, précisez) : .....

➔ Document en annexe pour les personnes composant le groupe de copropriétaires.

## TYPE D'ADHESION

### Adhésion Groupe de copropriétaires

Tarif en fonction du nombre total de lots de la copropriété (logements, bureaux et commerces uniquement) :

- |  |   |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> De <b>2</b> à <b>15</b> lots = 180 €  | <input type="checkbox"/> De <b>36</b> à <b>50</b> lots = 380 €            |
| <input type="checkbox"/> De <b>16</b> à <b>25</b> lots = 250 € | <input type="checkbox"/> De <b>51</b> à <b>100</b> lots = 450 €           |
| <input type="checkbox"/> De <b>26</b> à <b>35</b> lots = 320 € | <input type="checkbox"/> A partir de <b>101</b> lots = forfait à négocier |

Merci de bien vouloir nous préciser comment vous avez connu l'ARC Rhône-Alpes :

- Connaissance
- Médias
- Evènements : .....
- Internet
- Autre : .....

- Vous acceptez que l'ARC Rhône-Alpes collecte et utilise les données personnelles que vous venez de renseigner dans ce formulaire dans le but de vous envoyer des informations concernant le suivi de votre adhésion, nos activités et celles de nos partenaires.
- Vous acceptez les conditions générales d'adhésion à l'ARC RHONE-ALPES jointes au présent bulletin d'adhésion.

Fait à  
Le

**Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à ARC Rhône-Alpes, Tour Picasso – 104C, place du 8 mai 1945, 69800 Saint-Priest – 04.72.57.09.35 –**

[contact@arcrhonealpes.com](mailto:contact@arcrhonealpes.com)



arcrhonealpes

5 Tour Picasso - 104 C place du 8 Mai 1945, 69800 ST PRIE asso.arcrhonealpes

Ouverture du lundi au vendredi de 09h à 13h & de 14h à 17h sur rendez-vous.

04.72.57.09.35

[contact@arcrhonealpes.com](mailto:contact@arcrhonealpes.com)

ARC Rhône-Alpes – Association des responsables de copropriété

[www.arcrhonealpes.com](http://www.arcrhonealpes.com)



## CONDITIONS GENERALES D'ADHESION A L'ASSOCIATION DES RESPONSABLES DE COPROPRIÉTÉ RHÔNE-ALPES (ARC RA) membre de l'Union Nationale des ARC (UNARC)

### ADHESION – GROUPE DE COPROPRIETAIRES

Le groupe de copropriétaires de la copropriété désignée ci-dessus a décidé d'adhérer à l'Association des Responsables de Copropriété Rhône-Alpes (ARC RA). **Il conviendra de désigner parmi les membres du groupe un interlocuteur principal qui se chargera de transmettre les demandes à l'ARC.**

#### **Informations préalables : l'adhésion spécifique « Groupe de copropriétaires »**

**Vous êtes plusieurs copropriétaires poursuivant un but commun dans l'intérêt de votre copropriété. Sont donc exclues les questions portant sur l'intérêt individuel des membres du groupe et sur leurs parties privatives.**

*Si vous souhaitez une consultation personnelle sur votre lot, nous vous remercions de vous diriger vers l'adhésion individuelle.*

L'ARC RA s'engage à aider les groupes de copropriétaires à « y voir plus clair » dans la gestion de leur copropriété, et à les guider pour élaborer des propositions ou actions permettant d'améliorer la gestion de leur copropriété par le biais des services suivants :

#### **I/ SERVICES INCLUS DANS L'ADHESION**

##### **1. ASSISTANCE PERMANENTE ET CONSULTATIONS (JURIDIQUES ET /OU COMPTABLES)**

Les membres du Conseil Syndical peuvent consulter l'ARC Rhône-Alpes à tout moment sur tous les sujets concernant la Copropriété (problèmes juridiques, comptables, financiers, techniques, de gardiens et employés d'immeuble, d'assurance, de gestion, etc.) :

- Soit en écrivant à l'ARC RA, une réponse étant apportée au plus tard dans les dix jours (hors week-end et jours fériés) suivant la réception du courrier ou du mail,
- Soit en téléphonant à l'ARC RA au 04.72.57.09.35 (horaires des permanences sur notre site <http://www.arcrhonealpes.com>)
- Soit sur rendez-vous.

Ces consultations prennent la forme de questions/réponses. Ni les copropriétaires du groupe ni l'ARC ne peuvent en aucun cas faire à la place du syndic. Le rôle de l'ARC est d'aider le groupe de copropriétaires à mieux comprendre le fonctionnement de leur copropriété et déceler les pistes d'amélioration.

##### **2. ABONNEMENT A LA REVUE DE L'ARC ET DE L'UNARC**

L'adhérent individuel reçoit une revue sur les différents problèmes de copropriété : financements, travaux, charges, modifications législatives ou réglementaires, etc. (quatre numéros par an). Des abonnements complémentaires peuvent être contractés pour d'autres membres du groupement (20€/an + frais de port).

##### **3. ACCES AUX SITES INTERNET DE L'ARC**

Le groupe de copropriétaires a accès aux sites de l'ARC RA et de l'UNARC par le biais des identifiants du référent.

ARC RHONE-ALPES Tour Picasso - 104 C place du 8 Mai 1945, 69800 ST PRIEST  
Ouverture du lundi au vendredi de 09h à 13h & de 14h à 17h sur rendez-vous.  
04.72.57.09.35

[contact@arcrhonealpes.com](mailto:contact@arcrhonealpes.com)

ARC Rhône-Alpes – Association des responsables de copropriété  
[www.arcrhonealpes.com](http://www.arcrhonealpes.com)

#### 4. COACHINGS / FORMATIONS

##### Les thèmes de formation inclus dans l'adhésion

L'assemblée générale	Les bases de la gestion financière de la copropriété
Comment devenir syndic non professionnel ?	Contrat de syndic et points de vigilance
Le rôle du conseil syndical	Les petites copropriétés

Les dates sont déterminées par l'ARC RA. Les coachings sont réalisés en présentiel si toutes les conditions liées aux gestes barrières peuvent être respectées et, dans le cas contraire, ils sont dispensés en ligne soit au moyen d'une visioconférence soit en e-learning<sup>1</sup> sur YouTube.

##### Précision importante :

- **Groupes de copropriétaires < 5 personnes : 2 participants gratuits puis 25 € / participant.**
- **Groupes de copropriétaires > 5 personnes : 3 participants gratuits puis 25 € / participant.**

#### II / PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES FACULTATIVES ET SUR DEVIS

L'adhésion à l'ARC RA permet de bénéficier de prestations complémentaires facultatives afin de répondre à des besoins spécifiques. **Ces prestations optionnelles donnent lieu à une facturation supplémentaire. Un devis est fourni gratuitement sur demande.**

- **Sessions de coaching / formations complémentaires :**

Les coachings non compris dans la liste ci-dessus donnent lieu à tarification selon la durée et le thème abordé.

- **Rédaction de courriers :**

L'ARC RA peut proposer une rédaction de courrier individualisée au groupement de copropriétaires dans l'intérêt de la copropriété (sinon, voir adhésions individuelles). Prestation sur devis en fonction de la complexité du courrier.

#### III / DUREE

La présente adhésion est souscrite pour une durée d'**un an** et se renouvellera par tacite reconduction sauf dénonciation préalable par l'une ou l'autre des parties un mois au moins avant son échéance.

Le contrat et les services qui lui sont attachés partent de la date de signature. À défaut de règlement de la cotisation dans le mois suivant cette date, tous les services qui lui sont attachés (y compris l'assurance) seront suspendus, ceci jusqu'au règlement.

#### IV / QUALITE DE MEMBRE DE L'ARC RA

L'adhésion à l'ARC RA ouvre droit à la participation et au vote lors de l'Assemblée Générale annuelle de l'Association des Responsables de Copropriété Rhône-Alpes.

---

<sup>1</sup> Les sessions e-learning donnent lieu à une visioconférence questions/réponses.